

## Regard catholique sur la natalité en France: réalité numérique et ouverture pastorale

*Louis Nicolas Chompret*

### Introduction

«Croissez et multipliez-vous» (Gn 1,28) est chronologiquement le premier commandement formel que Dieu donne à l'homme. En dehors de la matérialité même de ce commandement qui est proféré dans un état d'innocence (ce qui est riche de beaucoup de conséquences... que nous ne pourrions pas toutes explorer ici), il s'agit là du premier dialogue dans le sens où Dieu s'adresse à l'homme et en attend une réponse. Tant qu'Adam se trouvait seul, le récit de la Genèse ignore totalement cette dimension dialogale: ce n'est pas l'homme qui demande à avoir une femme, c'est Dieu qui veut pour lui une aide qui lui soit assortie. Le texte ne ferme pas de soi la possibilité d'un dialogue, mais l'auteur sacré ouvre l'espace du dialogue dans le texte une fois que l'homme et la femme sont réunis ensemble et pour leur dire qu'ils doivent s'unir corporellement pour avoir une descendance.

Il est évident que ce commandement est donné avec la création comme arrière-fond : il serait malvenu de reprocher au Créateur de ne pas parler d'Amour alors que sa création et ses créatures sont la preuve la plus tangible de son amour gratuit. Cette gratuité est comme une évidence dans le récit de la Genèse et il convient de lire le commandement de la procréation sans oublier ce point de départ de la gratuité, expression la plus haute de la charité divine à notre égard. Notre analyse se tiendra donc dans ce cadre: la procréation est un commandement divin que le péché originel

n'a pas annulé, mais dont l'unité profonde se trouve mise en danger par la concupiscence et l'appétit de domination, conséquences du péché originel.

Mue par l'Esprit Saint, l'Église a vécu ce "proto-commandement", mettant à l'honneur les réalités familiales et matrimoniales comme son Seigneur et Maître l'avait fait durant sa vie publique<sup>1</sup>. La procréation est ainsi une des fins du mariage chrétien. Analyser la natalité en France d'un point de vue catholique nous amènera donc tout naturellement à poser également le regard sur le mariage – chrétien et/ou naturel. La difficulté de notre propos vient essentiellement de limites psychosociologiques: peu de personnes se penchent sur les chiffres<sup>2</sup> des naissances avec un arrière-fond chrétien. Ainsi nous limiterons notre propos à analyser des réalités liées entre elles, mais distinctes: les naissances hors-mariage, l'avortement et la contraception, leur point commun étant leur impact social – numérique ou psychologique.

Une place sera faite à l'avortement comme phénomène sociodémographique de première importance en France par son ampleur et ses conséquences démographiques qui font émerger un tragique paradoxe social. Enfin nous aborderons succinctement le problème de la contraception. Nous terminerons ce panorama en comparant les chiffres des naissances avec celui des baptêmes.

**Les naissances: un paradoxe français?**

Évolution des naissances, de la natalité et de la part des naissances hors mariage

Année	Nombre de naissances	Taux de natalité (pour 1000 habitants)	Part des enfants nés hors mariage (en %)
2004	799 361	12,8	47,4
2005	806 822	12,8	48,4
2006	829 352	13,1	50,5
2007	818 705	12,8	51,7
2008	828 404	12,9	52,5
2009	824 641	12,8	53,7
2010	832 799	12,9	54,9
2011	823 394	12,7	55,8
2012 (p)	821 047	12,6	56,7
2013 (p)	811 510	12,4	57,2
2014 (p) hors Mayotte	813 000	12,3	58,0
2014 (p) yc Mayotte	820 000	12,4	58,2

(p) données 2014, taux de natalité 2012 et 2013 : données provisoires arrêtées à fin 2014

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2014 et y compris Mayotte à partir de 2014.

*Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population*

Seul, le nombre de naissance ne signifie rien, il ne nous donne des informations seulement dans la mesure où il est rapporté en quelque manière à la population totale et son évolution. Le premier indice significatif est l'indice de fécondité<sup>3</sup>: en tenant compte de la mortalité infantile, le remplacement des générations est assuré à 2,1 enfants par femme. En d'autres termes la population se renouvelle naturellement au-delà de ce taux. Pour la France, le chiffre de 2013 (2,08) est proche de ce seuil sans l'atteindre toutefois.

Les chiffres des naissances en France nous amènent à constater que, du point de vue du remplacement des générations, la situation n'est pas idéale, mais pas catastrophique non plus – que l'on songe à l'Italie (1,41) ou à l'Espagne (1,48)... Une observation de bon sens s'impose toutefois: sans l'usage généralisé de l'avortement et de la contraception, nous atteindrions sans problème ce seuil de remplacement des générations. Les chiffres à notre disposition l'illustrent parfaitement: le nombre d'avortements est voisin du quart de celui des naissances (légèrement supérieur en fait) cela sur plusieurs années consécutives. Nous sommes donc en présence d'un authentique phénomène démographique. Si l'on tient compte des prises de position, parfois publiques, de hauts responsables politiques<sup>4</sup> sur le vieillissement de la population européenne, l'absence de toute action – même limitée – en la matière ne peut que laisser perplexe<sup>5</sup>. A l'inverse les initiatives visant à lutter directement contre la généralisation de l'avortement, Marche Pour la Vie, proposition de loi visant à restreindre l'accès à l'avortement, prières publiques, provenant quasi-exclusivement du monde catholique apparaissent non seulement comme l'expression de convictions religieuses, mais aussi comme une opération de sauvetage social.

### **Les naissances hors-mariage: un malaise social?**

Les statistiques sur les naissances hors-mariage sont faussées – en partie – par l'apparition du PACS<sup>6</sup> en 1999: les naissances

comptées dans ce cadre mitigent un peu un jugement radical. Si les naissances hors-mariage – quand cela était la seule forme socialement acceptée – pouvait témoigner d'une absence de souci d'insertion sociale, ce n'est plus nécessairement le cas pour des naissances dans le cadre d'un PACS. Même si le PACS est de soi une sécurité plus faible que le mariage civil en raison d'une facilité plus grande d'y mettre fin, il est tout de même un statut social.

Les naissances hors-mariage sont – à notre avis – le témoin d'une perte de confiance dans le lien social comme instrument privilégié de croissance humaine. Les chiffres sont éloquentes: entre 2004 et 2014 la part totale des naissances hors-mariage passe de 47 % à plus de 57 %. Ainsi pour plus d'un enfant sur 2 les parents font le choix – immédiat ou plus réfléchi – de ne pas faire venir au monde un enfant dans un cadre social déterminé à l'avance<sup>7</sup>. Dans une telle absence de cadre, la famille est vue comme le résultat de l'union de deux volontés – ou intentions – humaines sans que cette union soit suffisamment forte pour faire émerger un lien objectif qui transcende les motifs historiques de la constitution du couple. Paradoxalement, les multiples entorses au mariage chrétien et naturel et leurs conséquences font apparaître plus étonnantes – au sens de l'émerveillement – les familles qui parviennent à conserver leur unité.

Dans une moindre mesure que précédemment nous nous retrouvons en face d'un paradoxe social qui finit en paradoxe pastoral: les sondages d'opinion récents montre la faveur de la famille comme "valeur-refuge", mais concrètement on ne détecte pas de signe qui vont dans ce sens, baisse significative des divorces ou des naissances hors-mariage par exemple. Toutefois, il convient de signaler que ce genre de phénomène social est doté d'une forte inertie: sans action politique forte, les changements prennent du temps même lorsqu'ils sont désirés par les acteurs.

**L'avortement: un statut paradoxal et tragique.**

2010 - France métropolitaine

Avortements depuis 2002

	<b>Nombre d'avortements(1)</b>	<b>Avortements pour 100 naissances vivantes (2)</b>
<b>2002</b>	206596	27.1
<b>2003</b>	203300	26.7
<b>2004</b>	210664	27.4
<b>2005</b>	206311	26.6
<b>2006</b>	215390	27.0
<b>2007</b>	213382	27.1
<b>2008</b>	209245	26.3
<b>2009</b>	209987	26.5
<b>2010</b>	211985	26.4

(1)- *Statistique hospitalière (IVG uniquement).*

(2)- *Sur la base des statistiques hospitalières.*

Les chiffres de l'avortement imposent une conclusion évidente: c'est un phénomène aux conséquences potentiellement dévastatrices. En effet un peu plus d'un enfant à naître sur cinq ne voit pas le jour à cause d'une action directe de l'homme. Dans une économie dominée par la consommation, c'est un calcul profondément incohérent: de potentiels consommateurs – à brève échéance

– sont sacrifiés, sans compter qu'ils sont de potentiels acteurs du dynamisme économique – à plus longue échéance. Indépendamment du jugement moral sur l'acte lui-même qui ne peut trouver de justification quand il est voulu directement, ce phénomène ne peut qu'interroger sur les ressorts sociaux profonds d'une telle attitude. Le point de vue sociologique est sans appel: il s'agit bel et bien

d'un sacrifice d'une certaine société. Et comme c'est la société elle-même qui l'organise, le simple bon sens nous fait parler de suicide.

Théologiquement, l'absence de justification d'un tel acte nous fait remonter aux racines-mêmes du péché qui ultimement se résout en une absurdité objective: avec le péché l'homme perd tout, et il le sait car la notion de péché suppose la connaissance de la matière peccamineuse. Analogiquement nous nous trouvons dans cette situation d'un point de vue

social: plus de 200 000 avortements par an constituent un authentique phénomène social de désagrégation physique de la même société, un phénomène "dissocial" en somme. D'un point de vue pastoral la difficulté est très grande car si un tel phénomène peut être vu comme un suicide social, il n'en est pas de même pour les individus. Il s'agit ici de porter la main sur un autre individu. En d'autres termes, tant qu'une action étatique – ou ecclésiastique – à portée collective n'a pas réveillé les consciences, il convient de les éveiller une à une.

### L'impact estimé de la contraception

Méthode contraceptive pour 100 femmes âgées de 20 à 44 ans et de 15 à 44 ans

Proportion de femmes	1978	1988	1994	2000	2010	2010
	20-44 ans	20-44 ans	20-44 ans	20-44 ans	20-44 ans	15-44 ans
<b>Utilisant une méthode actuellement dont :</b>						
Stérilisation de la femme	71,7	71,9	70,7	78,1	75,3	70,9
Stérilisation du partenaire	4,1	3,9	3,0	3,5	2,2	2,0
Pilule	0,0	0,3	0,0	0,0	0,3	0,2
Pilule	28,3	33,8	40,2	45,4	40,7	39,2
Stérilet	8,6	18,9	15,8	17,3	14,9	13,0
Autres méthodes hormonales	:	:	:	:	3,8	3,2
Préservatifs	5,1	3,4	4,6	7,4	8,6	9,1
Méthodes naturelles	23,5	9,8	6,3	3,6	4,9	4,2
Autres méthodes (1)	2,1	1,8	0,8	0,9	0,0	0,1
<b>N'utilisant pas de méthode dont :</b>						
Non concernées	28,5	28,2	29,5	21,9	23,9	29,2
Non concernées	24,2	25,8	26,3	19,6	21,8	27,4
Femmes à risque de grossesse non prévue	4,3	2,4	3,2	2,3	2,2	1,8
Ensemble	100	100	100	100	99	100

Champ : France métropolitaine

(1) Méthodes féminines locales ou méthode non précisée

Sources : Ined, Enquête mondiale de fécondité 1978, Enquête Régulation des naissances 1988, Enquête sur les situations familiales et l'emploi 1994, Enquête Cocon 2000, Enquête Fecond 2010

Les chiffres de la contraception amènent deux réflexions: si elle est très répandue, elle demeure inutilisée pour environ 30 % des femmes, c'est une minorité imposante en statistique. En plus le tableau ci-dessus fait apparaître une donnée essentielle pour le théologien catholique: les méthodes naturelles sont incluses dans les chiffres de la contraception. Or si ces méthodes visent à maîtriser la natalité elles le font en respectant le plan de Dieu sur la création et donc sont moralement

licites. Elles ne représentent certes qu'une petite part des femmes qui usent d'un moyen de contraception, mais si nous les soustrayons du chiffre global (pour le chiffre le plus récent), nous obtenons 2/3 des femmes qui utilisent un moyen de contraception artificielle.

Si l'on considère les chiffres de la pratique catholique – 4,5% de pratique dominicale et 15% de pratique mensuelle<sup>8</sup> – une contraception prétendument diffuse dans les

familles chrétiennes au même titre que les autres familles de la société française est un peu plus qu'une hypothèse. Sur ce dernier point toutefois, il convient de concéder que l'absence de statistiques religieuses en la matière rend l'une ou l'autre hypothèse difficile à défendre. Au moins théoriquement, nous pouvons défendre la possibilité d'un usage plus restreint de la contraception dans les foyers chrétiens dans la mesure où il s'agit là d'un interdit connu de tous et matérialisé dans des textes magistériels comme *Dignitatis Humanae* ou le Catéchisme de l'Église Catholique (n°2370). Par ailleurs sa large diffusion depuis au moins trente ans laisse penser qu'elle serait

aussi à l'origine de faible natalité française. Il est évidemment impossible de chiffrer ses conséquences, toutefois, étant donné l'effet visé et le nombre de femmes concernées – deux sur trois – nous pouvons affirmer que les conséquences démographiques sont bien réelles.

Pastoralement le défi de la contraception est délicat comme toutes les questions relatives à la transmission de la vie. Il est très certainement entre les mains des femmes, car les hommes sont très largement absents des structures qui diffusent la contraception et l'information relative.

### Que révèle les chiffres du baptême des enfants?

Baptêmes : de 0 à 7 ans (France)

1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
458 626	448 609	434 718	413 286	409 538	407 128	400 516	396 485	374 540	378 395	380 093
2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
372 839	365 107	355 267	332 321	325 878	322 225	310 299	313 054	295 592	302 941	273 108

Source : *Annuaire statistique de l'Église jusqu'en 2003, puis Conférence des évêques de France.*

Les chiffres du baptême en France confirment une donnée acquise: les familles n'ont plus le souci de faire baptiser les enfants en bas-âge. Les statistiques fournies par la Conférence des Évêques de France recèlent une difficulté: elles ne parlent que des baptêmes entre 0 et 7 ans. Il est donc hasardeux de faire un calcul en prenant le nombre de naissances par année et celui des baptêmes par année pour conclure à la part des enfants français qui sont baptisés (sans compter que des enfants étrangers sont baptisés en France et inversement, même s'il n'était guère étonnant que le phénomène soit marginal). La comparaison des deux chiffres donnent tout de même une vague idée: les dernières années

montrent une proportion approximative de 3 baptêmes pour 8 naissances. Le baptême n'est plus un acte sociologique accompli mécaniquement. D'ailleurs un certain nombre de diocèses en France ont mis en place des programmes de catéchisme pour les parents – déjà baptisés – qui voudraient faire baptiser leur enfant tout en se rendant compte de grandes lacunes dans la connaissance de ce sacrement, porte de la vie chrétienne. Là encore le défi pastoral est d'importance et oblige les communautés à s'organiser, aussi territorialement, afin d'assurer ce genre de service.

## Conclusion: la fin de la famille?

Au-delà du phénomène de “l’hiver démographique” qui semble au premier abord contredire le proto-commandement de Dieu, l’état de la natalité en France témoigne d’une profonde désespérance que rien n’assure être circonscrite en dehors des limites visibles de l’Église Catholique. La comparaison avec les pays voisins rend paradoxalement plus nette cette impression: la population française ne se renouvelle pas, mais l’effort à fournir pour inverser la tendance n’est pas si grand et il est donc socialement significatif qu’il ne soit pas fourni. En particulier, la diffusion généralisée de la contraception (avec un succès mitigé comme nous l’avons vu), la pratique de la stérilisation et celle l’avortement contribuent décisivement (d’un point de vue statistique) à demeurer légèrement en dessous du seuil de renouvellement des générations.

A nous catholiques l’interrogation est double d’un point de vue pastoral: assistons-nous à un suicide démographique de la Vieille Europe et quel doit être notre rôle devant ce phénomène? En effet, les chiffres du baptême montrent que ce phénomène accompagne celui d’une déchristianisation: la concomitance n’est pas nécessairement à chercher du côté des causes réciproques (ce qui serait très difficile à établir). En revanche, comme la réalité de la natalité en France révèle un malaise profond devant l’accueil de la vie en général, les catholiques sont les témoins privilégiés d’une espérance en Celui qui est “le chemin, la vérité, la VIE”. L’absence relative de statistiques religieuses empêchent de donner un avis définitif, mais les familles nombreuses catholiques ont récemment attiré l’attention des médias, aidé en cela par des manifestations de grande ampleur où elles n’ont pas craint de se montrer précisément dans des contextes de défense des principes naturels. C’est une nouveauté dont les conséquences politiques et sociales sont déjà réelles. Au-delà d’un effet de pur sentimentalisme, elles viennent opportunément nous rappeler que pour vivre en “bons chrétiens” et en “bon citoyens” le Créateur n’a rien trouvé de mieux que la famille, et cela dès l’aube du monde.

## NOTES

<sup>1</sup> Inaugurée lors d’une fête de noces, ne l’oublions pas.

<sup>2</sup> Les chiffres fournis proviennent, soit de deux organismes étatiques qui tiennent les statistiques officielles (INSEE et INED) soit de la Conférence des Evêques de France pour les chiffres des baptêmes. Pour le taux de fécondité il est issu du *World Factbook* de 2013.

<sup>3</sup> Calculé en divisant le nombre de naissances sur une année par le nombre de femmes en âge de procréer. En raison de disparités de fécondité entre les différents âges il n’est plus guère utilisé par les spécialistes. Pour notre propos, sa faible précision est largement suffisante.

<sup>4</sup> Ainsi, celle de M. Michel Rocard, alors Premier Ministre en clôture de la Conférence des Familles du 20 janvier 1989 : « *La plupart des États d’Europe occidentale sont en train de se suicider, de se suicider par la démographie, sans même en avoir conscience.* »

<sup>5</sup> L’immigration étrangère ne semble pas une solution, car, arrivées sur le sol français, les familles adoptent des habitudes qui tendent à les faire rejoindre le taux de fécondité générale, et non pas celui de leur pays d’origine.

<sup>6</sup> Pacte Civil de Solidarité : contrat d’union civil moins contraignant que le mariage.

<sup>7</sup> La présence du PACS rend ses chiffres difficiles à lire comme nous l’avons dit. Il convient de noter toutefois que le PACS est de soi plus facile à rompre qu’un mariage... c’est même pour cela qu’il a été pensé.

<sup>8</sup> Derniers chiffres établis en 2009 lors d’une vaste enquête d’opinion commanditée par le journal *La Croix*.